

Compte-rendu de la réunion du 19 juin 2014

Groupe Géopolitique de l'énergie

1. Organisation du Groupe de travail Géopolitique (iDées)

Fonctionnement du cycle de réunions iDées pour 2013-2014

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

Introduction à la réunion

Jean-Pierre Favennec, Animateur du Groupe Géopolitique

2. Exposés

Impact géopolitique des découvertes de pétrole et de gaz en Afrique de l'Est

Benjamin AUGÉ, Chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI),
Rédacteur en chef de la revue Africa Energy Intelligence

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

La crise ukrainienne

Pierre TERZIAN, Président-Directeur Général de PETROSTRATEGIES

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

La nouvelle géopolitique de l'énergie

Olivier APPERT, Président d'IFPEN, Président du Conseil Français de l'Energie

3. Discussion

Les points présentés par la suite reprennent les échanges dans la salle, sans refléter nécessairement les propos tenus par les trois conférenciers.

Découvertes de pétrole et de gaz en Afrique de l'Est.

- On pourrait envisager un développement du Mozambique opéré en concertation avec les pétroliers. Malheureusement le pouvoir en place pratique l'enrichissement personnel et semble assez peu soucieux de l'intérêt de la population.
- Il existe de nombreuses petites compagnies qui sont très actives. Des compagnies importantes sont également présentes (ENI, Anadarko). Souvent ce sont les juniors qui font les découvertes et les majors qui exploitent ultérieurement, compte-tenu des prises de risque nécessaires.

- Le délai entre la découverte et l'exploitation d'un gisement est souvent assez long (20 à 30 ans), essentiellement pour des raisons économiques (niveaux de prix suffisamment incitatifs). Les délais s'expliquent aussi par la nécessité d'accumuler un ensemble suffisant d'informations.

La crise ukrainienne

- La situation échappe à la rationalité économique. Ainsi l'Union Européenne aurait tout intérêt à ce que le gazoduc Southstream se fasse, plutôt que de bloquer sa construction.
- Le changement politique va imposer 11 milliards d'Euros d'aide versés par l'Union Européenne. Une partie de cette somme servira à payer l'alimentation en gaz de l'Ukraine
- Il est difficile de défendre des positions autres que celles qui ont été posées a priori, notamment sous la pression américaine.
- La situation en Ukraine représente une anomalie par rapport à celle que l'on rencontre ailleurs. En général les questions de transit se règlent sur la base d'accords économiques et commerciaux.
- L'Union Européenne a sans doute manqué une opportunité historique de s'entendre avec la Russie sur les questions de l'énergie.
- En conséquence, la Russie se tourne à présent vers la Chine pour assurer ses exportations de gaz naturel.

La nouvelle géopolitique de l'énergie

- La situation actuelle est peu satisfaisante, notamment pour l'Union Européenne qui tend à devenir moins compétitive, en raison de l'augmentation des prix de l'énergie, tout en augmentant ses émissions de CO2 du fait de l'accroissement de la consommation de charbon.
- Des ruptures technologiques pourraient changer la donne (ex. du shale gas), mais, dans le domaine de l'énergie, les investissements sont de longue durée ; le pétrole et le gaz de schiste représentent un cas particulier, lié à une conjoncture favorable, qui n'a pas nécessité de technologie vraiment nouvelle.
- Atteindre le facteur 4 nécessite des ruptures technologiques qui sont loin d'être acquises.
- Les gains de compétitivité du solaire sont à examiner avec prudence. Il n'est pas certain que la baisse du coût des panneaux va se poursuivre. Elle est liée à un effet de série, qui semble avoir atteint ses limites. Des ruptures technologiques restent possibles, mais demeurent incertaines. Par ailleurs les coûts d'installation ne suivent pas la même évolution.
- En Europe, la volonté idéologique de fixer le niveau des prix par le marché est en contradiction avec les règles imposées (règle des 3 fois 20) et la fixation de tarifs de rachat, qui relèvent d'une économie administrée. A ce sujet on peut notamment se référer au rapport récent : « Une nouvelle politique européenne de l'énergie : constat et propositions » publié par Synopia :

<http://www.synopia.fr/wp-content/uploads/2014/03/Rapport-Synopia-Energie.pdf>